

décembre 2023

Actualités du secteur

La Loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration

Le texte a été définitivement adopté le 19 décembre. Son entrée en vigueur reste subordonnée à la validation de ses mesures par le Conseil constitutionnel saisi en cette fin d'année par de nombreuses parties – dont le gouvernement, plus de soixante députés de l'opposition, la présidente de l'Assemblée nationale et le Président de la République lui-même.

La Fédération des acteurs de la solidarité propose un décryptage du texte de loi en pointant « ce qui apparaît comme une série d'atteintes aux droits fondamentaux » notamment dans l'accès aux soins, au logement et à l'hébergement, à l'emploi ou aux prestations sociales.

https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2023/12/VF-26.12.2023_Decryptage_Loi-pour-controler-limmigration-ameliorer-lintegration.pdf

Annonce confirmée de 100 instituts médico-éducatifs au sein des écoles ou collèges d'ici 2027

Trois pas en avant, un pas en arrière pour l'École inclusive ? L'implantation d'établissements spécialisés au sein d'établissements scolaires ne correspond pas vraiment à une logique « inclusive », mais plutôt à une nouvelle étape « intégrative », telle que le développement des unités d'enseignement externalisées au sein du milieu ordinaire. Pour autant, elle représente un moyen réel de déployer les compétences et expertises du secteur médico-social et leur ouverture vers le droit commun, et de favoriser les passerelles entre milieu ordinaire et spécialisé.

Le cahier des charges de ces dispositifs n'est pas encore connu (sa rédaction est confiée à la mission Haussoulier-Carrasco), mais on peut en identifier certaines conditions de réussite : que les IME concernés ne se limitent pas au suivi individualisé de leur file active, et qu'ils se situent en tant que ressources à la fois vers l'établissement d'implantation et d'autres du secteur. En outre, le développement des nombreux moyens indispensables à l'École inclusive doit se poursuivre.

Aider les personnes à s'engager dans leurs accompagnements ou dans leurs soins

Les recommandations de la Haute Autorité en Santé « Soutenir et encourager l'engagement des usagers dans les secteurs social, médico-social et sanitaire » ont été adaptées dans leur forme et leur contenu dans une version « facile à lire et à comprendre » (FALC).

Le document, réalisé et relu par des personnes concernées en collaboration avec le GAPAS, comporte six parties décrivant notamment ce qu'est l'engagement des usagers, les enjeux et les modalités de leur participation, les droits liés à cette participation, les responsabilités de chaque personne.

https://www.has-sante.fr/jcms/p_3466576/fr/falc-aider-les-personnes-a-s-engager-dans-leurs-accompagnements-ou-dans-leurs-soins

A lire, à écouter

Justice des mineurs

Un rapport de la Cour des Comptes pointe les « fragilités persistantes » des centres éducatifs fermés (CEF) et des établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM).

A l'origine de leur création il y a vingt ans, les centres éducatifs fermés visaient la conciliation entre une approche éducative et la contrainte pour lutter contre la récidive des mineurs. Ce modèle connaît un équilibre difficile, et les 54 établissements ont des fonctionnements fragiles bien que différents (en particulier entre le public et le secteur associatif habilité).

Sur les 133 242 mineurs ayant été condamnés en 2021, 1 139 ont fait l'objet d'une mesure de placement en CEF et 2 800 ont été écroués, dont environ 900 en EPM.

Les magistrats notent essentiellement un manque d'évaluation de l'efficacité et de l'impact de ces mesures, et du suivi des parcours des jeunes concernés. Au regard de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour encadrer les mineurs, des difficultés de fonctionnement et d'optimisation de l'utilisation des places disponibles, le rapport préconise une « pause (...) » dans la programmation de nouveaux CEF ». Par ailleurs, il recommande un renforcement du temps dédié à la socialisation et aux apprentissages scolaires au sein des EPM, ainsi qu'un rééquilibrage entre les effectifs de la PJJ dédiés aux EPM vers les quartiers pour mineurs.

Aide sociale à l'enfance – 2023

Ce dossier de la DREES analyse les données statistiques sur les différents types de mesures d'aide sociale à l'enfance, les caractéristiques des bénéficiaires, et celles sur les dépenses départementales associées. Il souligne notamment dans le temps :

- la hausse régulière du nombre de mesures (22,5 pour 1 000 jeunes de moins de 21 ans fin 2021, contre 16,6‰ fin 1998),
- l'augmentation depuis 2019 du nombre et de la part de jeunes majeurs suivis,
- une baisse du nombre de mineurs et jeunes majeurs non accompagnés depuis la crise du COVID avec la diminution des flux migratoires.

Parmi les 377 000 mesures actuelles, plus de la moitié (54%) concerne des mesures de placement en dehors du milieu de vie habituel, avec une diminution relative de l'accueil familial – qui reste la première modalité de placement, en particulier pour les plus jeunes enfants.

L'évolution de l'accueil dans les établissements habilités se traduit notamment par un taux d'encadrement en baisse et très hétérogène, ainsi qu'une prépondérance de l'internat malgré une diversification des modalités d'accueil. Les jeunes accueillis connaissent un retard scolaire à l'entrée au collège 4 fois plus important que la population générale (40% contre 10%).

Le rapport note des disparités entre les départements, au regard : du taux de jeunes concernés par une mesure, du type de mesure, ou encore de l'origine (judiciaire ou administrative) de la mesure. Enfin, les données concernant les enfants en situation de handicap parmi ceux bénéficiant d'une mesure ne sont pas disponibles dans la plupart des collectivités.

Citoyenneté et droits humains : réflexions croisées entre le handicap et le vieillissement

Plusieurs articles de ce volume 29 (numéro 2) de la revue *Aequitas* sont issus des Rencontres internationales du Réseau d'Études International sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique (REIACTIS) en mars 2023.

Il comporte de riches contributions et dialogues entre acteurs internationaux, permettant notamment d'observer les similitudes, spécificités et intersections entre le champ du handicap et de l'âge, y compris sous un angle historique.

Il interroge les principes du droit international et les cadres d'analyse de l'action publique au regard de l'égalité des droits, de la préservation des libertés individuelles, mais aussi des formes de discrimination qui peuvent marquer le parcours de vie de ces populations.

Il en ressort que « l'expérience combinée de ces deux champs se présente comme un puissant moteur pour promouvoir la citoyenneté et les droits de ces catégories de publics. »

La guerre de deux et demi

C'est le titre d'une série radiophonique, écrite par « Klaire fait Grr » et réalisée par Mélanie Péclat, à découvrir en podcast sur France inter.

En revenant sur l'histoire de la guerre de Troie après plus de 3 000 ans, l'auteur nous en offre une nouvelle lecture décalée, drôle et surtout très actuelle à travers 5 épisodes d'une quinzaine de minutes. La belle brochette d'acteurs nous permet de redécouvrir les principaux personnages de l'histoire – Hélène et Pâris, Jason et Médée, les rois grecs – en nous invitant à percevoir quels pouvaient être leurs liens, leurs relations, leurs motivations ... une manière de réinterroger notamment les relations de genre et les représentations sociales.

A écouter de bout en bout !

Actualités de GEFCA



Ecole de la Sclérose en plaques

La 13^{ème} édition de l'Ecole de la SEP lyonnaise s'est terminée le 16 décembre dernier.

Nous remercions à nouveau tous les intervenants pour la clarté de leurs propos et la qualité des échanges avec les participants.

Les cinq séances ont permis d'aborder des thèmes variés :

- physiopathologie de la sclérose en plaques
- la vie après le diagnostic
- les traitements et la recherche
- communiquer avec son entourage
- les aides et les droits dans l'accès aux soins
- ateliers d'échanges
- travail et SEP
- SEP et rééducation kiné
- trouver son propre chemin
- les ressources après l'Ecole

Cette dernière séance a été l'occasion de présenter le guide SEP Santé Et Pairs, par et pour les personnes concernées.

SEP : Santé Et Pairs

Ce guide est le fruit du travail de longue haleine d'un groupe de personnes, patients et proches, touchés par la SEP. Il vise à fournir des informations et ressources sur des aspects de la santé et de la vie quotidienne liés à cette maladie chronique, à travers 3 principaux chapitres :

1. parcours de soins,
2. symptômes,
3. démarches administratives et vie quotidienne.

Préfacé par Charlotte Tourmente, son contenu a été relu et validé par des experts et des professionnels de santé. Il s'adresse tant aux personnes porteuses de SEP qu'à leurs proches, aidants et professionnels.

Notre conviction est que le développement de la capacité d'agir des personnes passe par la connaissance et l'expérience partagées.

Notre travail avec une graphiste issue du monde de la BD, a permis de réaliser un format original et esthétique. Diffusé gratuitement, il est actuellement disponible dans sa version papier de 96 pages via le bon de commande ci-contre.

N'hésitez pas à partager l'information !



Qualiopi

En tant qu'organisme de formation, GEFCA est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de développement continu de la qualité de ses prestations. La certification Qualiopi reconnaît notre conformité au référentiel national qualité pour les actions de formation professionnelle continue. Le récent audit de suivi a permis de confirmer cette certification exigeante, afin de rester au plus près des besoins des structures et professionnels ayant recours aux programmes de formations mis en œuvre par GEFCA et ses intervenants.

Actualités partenaires

Première promotion de l'Académie d'experts d'usages

Le 30 novembre dernier à Paris, la Fédération Paralysie Cérébrale France a organisé une cérémonie de remise de diplôme à ses 14 premiers intervenants experts d'usages, en présence de Mme Khattabi, Ministre déléguée chargée des personnes handicapées et marraine de cette première promotion. Cet événement était à la fois simple, agréable, riche dans le contenu et bien cadencé. Ainsi que l'ont noté les principaux acteurs du projet, il a permis d'illustrer concrètement ce qu'est le programme (accompagné par GEFCA) et ce que font les intervenants experts d'usages. Pour une fois, ceux qui sont les premiers concernés sont au cœur de l'évènement et sur la scène.



Parallèlement à cet événement, la Fédération Paralysie Cérébrale France a également remis au Cabinet de la Ministre le rapport de l'étude juridique mandatée par la Fédération et réalisée par Maître Aouar. Celle-ci est la première étude portant sur la compatibilité entre une valorisation financière des interventions des experts d'usages, le statut des personnes concernées et le maintien de leurs allocations perçues au titre de la compensation. Cette étude est assortie de propositions concrètes pour faire évoluer la réglementation.

Jeunes aidants

La Pause Brindille organise un reportage photos pour mettre en lumière les jeunes aidants. Si vous êtes intéressé et concerné (âgé de 7 à 28 ans, habitant à proximité de Lyon, confronté à la maladie, au handicap ou à l'addiction d'un proche, parent, frère ou sœur), contactez l'association d'ici fin janvier ! Plus d'informations :

<https://gefca-asso.fr/wp-content/uploads/2023/12/Flyer-projet-photo-La-pause-Brindille.pdf>